



**OFFRES D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS**  
**JOURNALIERS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**POSTES À TEMPS PLEIN – TEMPORAIRE – ÉTÉ 2020**

**La Ville de Carignan**, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de plus de 11 000 résidents et membre de la CMM, propose un cadre de vie exceptionnel. Fière de son allure champêtre, de ses racines agricoles et de ses milieux naturels d'exception, elle se développe sur des bases solides, adhère aux principes du développement durable et offre des services de qualité à ses citoyens.

**DESCRIPTION DU POSTE**

Sous la direction du superviseur immédiat des travaux publics, il ou elle est responsable des tâches diverses propres aux responsabilités reliées à certaines des opérations du Service des travaux publics et assure l'exécution de toute autre tâche connexe.

**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration des parcs, des espaces verts, de la voirie, de la signalisation, des bâtiments publics, ou tout autre endroit ou événement sous la responsabilité de la Ville de Carignan;
- Transporter et déménager du matériel tel que tables, chaises, bureaux, estrades, barrières et cônes de signalisation, etc.;
- Faire des travaux de débroussaillage de bordure de routes et dans les espaces verts municipaux, tailler des branches, râtelier des feuilles, épandre des engrais et arroser les pelouses, arbres et arbustes;
- Opérer et conduire différents véhicules appartenant à la ville ou en location. Effectuer les vérifications de routine et signaler toute défectuosité;

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat, celles-ci n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

**EXIGENCES ET COMPÉTENCES**

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2020;
- Avoir suivi avec succès le cours obligatoire de sécurité sur les chantiers de construction ou être en voie de l'obtenir;
- Permis de conduire de classe 5 valide;
- Bonne forme physique et facilité à travailler en équipe;
- Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue française;
- Capacité à travailler à l'extérieur lors de conditions climatiques extrêmes (ex. : chaleur, pluie);
- Capacité à travailler de façon sécuritaire;
- Être autonome, responsable, soucieux de l'image et de la qualité du travail.

**RÉMUNÉRATION**

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 20 mars à 12 h à l'adresse suivante :

Martin Poirier  
Chef de division des travaux publics  
Ville de Carignan  
2555, chemin Bellevue  
Carignan (Québec) J3L 6G8  
Télécopieur : 450 658-2676  
Courriel : info@villedecarignan.org